



Avis d'audience

Le 31 mars 2010

N° réf. 2010-H-104

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en avril 2010 pour examiner la demande présentée par Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) pour modifier le permis de déclassement des Laboratoires de Whiteshell (NRTEDL). Cette installation est située au Nord-Est de Winnipeg, Manitoba.

EACL a demandé le report de trois dates de présentations de rapports et la mise à jour de deux annexes du permis. Ces changements sont de nature administrative et ne changeront pas les ouvrages ou les activités physiques menés à l'installation autorisée.

La Commission a déterminé qu'il n'était pas nécessaire de tenir une audience publique pour examiner les modifications demandées par EACL.

Après les délibérations, la décision de la Commission sera rendue publique sur le site Web de la CCSN.

La Commission examinera les mémoires du personnel de la CCSN et d'EACL.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'EACL ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante

Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca